

# Lettre aux adhérents du C.I.L du Cap Brun et du Petit Bois



**Assemblée Générale jeudi 21 mai 2015**  
à 16 h 30, à la mairie annexe « Franck Arnal » de la Rode

## Le mot du président



J'ai, comme indiqué dans ma lettre de décembre 2014, pris la présidence du CIL en octobre dernier et me suis efforcé depuis de poursuivre l'œuvre de mes deux prédécesseurs, Christian Fabre et Bernard Cadot.

Nous allons le 21 mai prochain nous retrouver, nombreux je le souhaite et je l'espère, à l'occasion d'une assemblée générale (AG) qui, pour des raisons déjà expliquées, n'a pas pu se tenir en 2014. Cette réunion plénière de notre CIL revêt donc cette année une importance toute particulière.

Depuis que j'ai eu le plaisir de m'adresser à vous, les choses ont évolué. En effet, vous vous souvenez qu'à l'issue des dernières élections municipales, la mairie avait décidé de réorganiser le fonctionnement des CIL en annulant la participation des élus aux AG pour privilégier leur assistance aux réunions de secteurs (qui rassemblent plusieurs CIL). Cette décision a provoqué de la part de nombreux CIL une réaction très négative, dont la presse s'est faite l'écho. C'est la raison pour laquelle Monsieur le Maire a réuni le 9 février dernier l'ensemble des présidents de CIL pour entendre leurs objections. Et à l'issue de la réunion il a décidé de revenir à l'organisation antérieure, en conséquence de quoi les élus assisteront comme par le passé aux AG de chaque CIL.

Je vous rappelle qu'une AG est l'occasion pour le conseil d'administration de présenter le bilan de son activité à ses adhérents (rapports moral et d'activité, situation financière) et d'exposer aux élus nos motifs d'inquiétude ou d'insatisfaction dans la façon dont certains problèmes sont traités ou pas traités, et de formuler des propositions, mais aussi de dire notre satisfaction lorsque c'est le cas.

L'AG est aussi l'occasion pour les adhérents de renouveler leur cotisation ou pour les autres de prendre leur adhésion. Nous sommes dans ce domaine très en retard par rapport aux années précédentes, faute d'avoir eu une AG en 2014, nombreux étant celles et ceux qui, parmi vous, profitent de l'AG pour s'acquitter de leur cotisation.

Enfin, pour celles ou ceux qui souhaiteraient s'investir

plus avant dans notre activité et rejoindre notre conseil d'administration, ils peuvent faire acte de candidature par courrier ou par courriel aux adresses qui figurent en page 4. Pour être prise en considération, leur demande devra nous parvenir au plus tard le 6 mai, soit 15 jours avant la date de l'AG.

Je vous rappelle également notre rendez-vous annuel pour le traditionnel repas de quartier, qui se tiendra le vendredi 5 juin à partir de 18h00, au Yacht Club de Toulon, sur l'anse Tabarly. Vous trouverez une invitation et un coupon-réponse en pièce jointe, ainsi que le menu.

En attendant le plaisir de vous accueillir le 21 mai prochain, je vous souhaite un printemps serein et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments très cordiaux.

Venez nombreux.

Gérard **GACHOT**

### Sommaire

- Le mot du président page 1
- Rapport d'activité page 2
- Ordre du jour de l'A.G page 3
- Relations avec votre C.I.L page 4
- Cotisation 2015 page 4

## Rapport d'activité

L'activité du CIL a été très dense depuis sa dernière AG qui remonte au 23 mai 2013, il y a donc deux ans, et aura été ponctuée par 20 réunions du conseil d'administration.

### Demandes ayant reçu une suite favorable

- mise en place d'un panneau « Interdiction de déposer des encombrants » près du transformateur de l'allée du Trélus, mais aussi d'un banc public sur la placette attenante.
- mise en place de panneaux d'interdiction d'allumer des feux sur le sentier du littoral depuis l'anse Tabarly jusqu'à l'anse Méjean et travaux d'élagage du chemin Lieutenant aviateur Paul Gayraud
- rehaussement d'un panneau indicateur à l'angle du bd de la Martille et de l'avenue Louis Sorel, dangereux parce qu'à hauteur de tête.
- recherche d'un remède aux inondations affectant périodiquement le secteur du Pélican II, 1084 boulevard Jean-Baptiste Abel : des investigations sur les origines du phénomène ont été menées à bien par la Mairie.
- nettoyage approfondi des plates-bandes se trouvant à hauteur du 1000 avenue de la Résistance.
- mise en sens unique nord-sud de l'avenue Louis Sorel, à la demande de riverains, d'abord à titre expérimental pendant 6 mois puis, après quelques aménagements postérieurs, définitivement, à la satisfaction du plus grand nombre.
- aménagement du croisement Résistance – corniche Général de Gaulle pour que la voie de circulation montante depuis la place Baratier soit doublée afin de fluidifier la circulation, tant vers le Mourillon que vers Le Pradet.
- colmatage de fuite sur une fontaine à l'anse Méjean.
- réfection du revêtement de la chaussée chemin du Petit Bois dans sa partie montante après l'embranchement sur le chemin de Costebelle.
- mise en place sur l'anse Méjean, dans le prolongement de la saison estivale, d'une matérialisation de la zone de balisage pour la protection des baigneurs aux fins d'empêcher les embarcations de venir mouiller très près du bord.
- aménagement de l'anse Tabarly avec marquage au sol de places de stationnement et de voies d'accès pompiers jusqu'à la cale à bateaux et au YCT, demande étendue à celle d'un fléchage de l'accès piéton au sentier du littoral à partir de la cale.

### Demandes en cours

- mise en sens unique sud-nord, suite à une pétition des riverains, de la rue Valère Bernard dangereuse lorsqu'elle est actuellement utilisée dans l'autre sens, à l'endroit de son débouché, effectivement dépourvu de visibilité suffisante, sur la rue Elzéard Jouveau. (février 2015)
- mise en place chemin de Montzey d'un système de récupération des eaux pluviales. Cette voie publique très pentue n'a, en outre, pas de trottoir côté impair. Les eaux de ruissellement peuvent, en période d'hivers normaux, provoquer des plaques de verglas extrêmement dangereuses en raison de la déclivité. (mars 2015)
- mise en place sur le trottoir se trouvant devant la résidence Le Petit Bois, boulevard de la Martille, de poubelles « généralistes », pour que les habitants du quartier ne soient plus amenés à laisser à terre divers déchets dont ils constatent qu'ils n'ont pas vocation à être jetés dans les containers de tri sélectif. (décembre 2014)

- souhait du CIL d'être informé et consulté pour avis avant toute mise en place sur la voie publique, sauf urgence absolue, de modifications de signalisation ou de nouveaux dispositifs de voirie : feux, passages piétons, plots, barrières,...
- prise en compte du risque accru d'inondation en raison de l'édification d'immeubles importants à l'angle Résistance/ Claude Farrère, sachant que ce terrain servait de bassin de rétention naturel pour le quartier.
- recherche d'une solution à la difficulté pour les voitures de se croiser à l'intersection Docteur Amouretti et J-B Abel. La réflexion s'oriente vers la suppression matérielle d'une place de stationnement à l'extrémité nord du boulevard Amouretti.

### Actions diverses

- réunions régulières sur le terrain entre les membres du Bureau du CIL et les élus ou services municipaux pour faire l'inventaire des opérations propreté à réaliser, notamment les 25 février et 1<sup>er</sup> décembre 2014, et mise au point des calendriers d'exécution.
- après examen du projet par la Société Publique Locale Méditerranéenne (SPLM), pressentie par la Mairie, propriétaire du terrain en grande partie boisé classé situé à l'est de la voie montant au fort du Cap Brun, résidence du Préfet maritime, pour construire dans les « enclaves » créées dans cette zone par le PLU de 2012. Le CIL a fait connaître son opposition à un quelconque déboisement alors qu'aucun permis de construire n'a été déposé et ne devrait pouvoir être obtenu en raison des exigences urbanistiques en matière de largeur des voies d'accès permettant le croisement de véhicules, le passage des véhicules d'incendie et de secours, etc.
- démarches amiables auprès des propriétaires dont les végétaux dépassent largement sur la voie publique au point d'empêcher les passants d'utiliser les trottoirs, notamment 1740 boulevard J-B Abel, chemin de Saint Marc ou encore 35B allée du Trélus. Ces démarches ont été bien accueillies et suivies d'effets.
- un habitant du quartier a souhaité que l'avenue de la Résistance, dans sa portion allant de son croisement avec la corniche du Général de Gaulle jusqu'au rond-point de Magaud, soit rebaptisée « avenue du Cap Brun ». Sollicitation rejetée à juste titre en raison des conséquences, notamment financières, d'un tel changement : changement d'adresse postale pour tous les riverains concernés, modification des cartes de la ville, etc. D'autant que le nom de Cap Brun est rappelé sur le fronton de l'école de la place Baratier et que les cartes font bien mention du quartier du Cap Brun.
- intervention du président auprès de Monsieur Gilles VINCENT, en sa double qualité de président du Comité de Baie et de vice-président de TPM chargé des travaux d'assainissement, au sujet du traitement des eaux usées de l'anse Méjean et du chemin de la Batterie Basse.

### Activités particulières

- Les opérations phares de l'activité du CIL sur le plan de l'animation du quartier comme sur celui de la cohésion de ses habitants pendant ces deux années restent l'organisation des repas de quartier des 7 juin 2013 et 20 juin 2014 qui ont réunis respectivement 119 et 120 convives dans une bonne humeur pré-estivale remarquable et du vide-greniers des 27 avril 2014 et 26 avril 2015.

## Déroulement de l'A.G.

Après l'assemblée générale statutaire, voici les sujets que nous souhaitons aborder en présence des élus :

### Voirie/réseaux

- Satisfaction de la mise en sens unique de l'avenue Sorel, mais présence d'une verrue dangereuse en plein centre de la chaussée (racine).
- Possibilité de voie cyclable montante corniche du Général de Gaulle.
- Remise en état du chemin du Petit Bois (présence de racines qui soulèvent la chaussée).
- Traitement du pluvial chemin de Montzey (demande de la copropriété « Le Montzey »).
- Traitement des eaux usées de l'anse Méjean et du chemin de la Batterie Basse
- Où en est le projet de giratoire au carrefour Résistance/ corniche du Général de Gaulle ?
- Croisement dangereux voire accidentogène avec un bus au niveau du 700 bd JB Abel

### Circulation/stationnement

- Organisation des parkings sur la 4<sup>ème</sup> anse.
- Projet de mise en sens unique de la rue Valère Bernard.
- Stationnement anarchique permanent sur le chemin de la Calade qui ne dispose pas de trottoirs.
- Problème de circulation sur le boulevard Amouretti au niveau de son intersection avec le boulevard Jean-Baptiste Abel

### Urbanisme

- Avenir des terrains en EBC (espaces boisés classés) sous la résidence du Préfet Maritime.
- Inquiétude sur la situation d'abandon du Clos Mayol (bassin stagnant - problème déjà évoqué à l'AGO 2013 - , palmiers malades).

### Propreté/collecte des déchets

- La collecte sélective continue de donner satisfaction.
- Demande de poubelle permanente « tout venant » face à la Résidence Lamalgue-Michelet, à côté des colonnes à apport volontaire.

### Sécurité/Hygiène

- Proximité inesthétique voire dangereuse, par rapport à la chaussée avec un trottoir exigü, du nouvel immeuble construit sur l'avenue de la Résistance à l'angle de l'avenue Claude Farrère.
- La fréquentation de la place Sainte Agathe par une faune douteuse continue de poser problème (déjà évoqué à plusieurs reprises par le passé).
- Mauvais état de l'escalier qui descend vers le sentier des

douaniers depuis le 308 chemin de la Batterie Basse, à l'entrée de la Villa Paradis.

- Nuisance sur les plages dues aux cirques : pollution sonore et olfactive, délestages sauvages en 4<sup>ème</sup> anse (déjà signalé à plusieurs reprises lors des AGO précédentes).

### Espaces verts

- Étêtage des eucalyptus qui dominent l'ex-déchetterie au dessus de l'anse Tabarly.

### Tourisme

- Signalisation de l'accès au sentier des douaniers depuis la cale de mise à l'eau en 4<sup>ème</sup> anse.
- Situation générale du sentier des douaniers (responsabilité TPM).
- Recherche d'une meilleure répartition des plaques de rues (sur propositions du CIL).

### Repas de quartier du vendredi 5 juin, 19 h 00

Déjà la 15<sup>ème</sup> année que nous l'organisons ! Et le YCT accepte de nous accueillir une fois de plus, ce dont nous le remercions. Nous espérons vous y retrouver nombreux cette année encore.

**Pensez à nous faire parvenir vos questions quelques jours avant l'A.G. Merci d'avance**

Site Internet : <http://www.cil-capbrun-petitbois.org/>

### ORDRE DU JOUR

16 h 30 : Accueil des adhérents, prise des adhésions.

17 h 00 : Assemblée Générale statutaire :

- Rapport d'activité, approbation
- Rapport financier, approbation
- Montant de la cotisation
- Election des membres du C.A
- Composition du C.A et fonctions des administrateurs

17 h 30 : Assemblée Générale en présence des élus :

- Accueil des élus par le président
- Rapport moral
- Voirie et réseaux
- Circulation/stationnement
- Urbanisme
- Propreté/Collecte des déchets
- Sécurité/Hygiène
- Espaces verts
- Tourisme
- Demandes en attente, questions particulières

Vers 18 h 45 : Poursuite des discussions autour d'un buffet.

## RELATIONS AVEC LE COMITE D'INTERET LOCAL

Pour nous communiquer vos questions, contactez votre responsable de secteur.  
Sur notre site (<http://www.cil-capbrun-petitbois.org/>) vous trouverez l'adresse e-mail du C.I.L.  
et celle des responsables de secteur qui en possèdent une.

A - Farrère/Résistance	Mme DAUTA-GAXOTTE 26 chemin Sainte Agathe	04 94 41 69 62
B - Petit Bois	M. TEQUI Villa « Tamaris » 1358 bd J-B ABEL	04 94 31 14 47
C - La Calade/Montzey	M. LE ROUX 70 boulevard Amouretti	04 94 03 64 02
D - Fabry/Baratier	M. DEPALLENS	04 94 92 58 58
E - Amouretti	M. SANS 574 boulevard J-B Abel	04 94 42 61 89
F - Pélican	M. PRADINES 57 boulevard Amouretti	LR
G - Littoral/Batterie Basse	Mme de GANAY Villa « Paradis » 308 chemin de la Batterie Basse	04 94 41 08 32
H - Résistance/Magaud	M. HELLY « Les Terrasses du Cap Brun » B2.2 3076 avenue de la Résistance	04 83 23 00 73

**En cas d'absence**, contactez : - M. Gérard GACHOT (président)  
« Les Cyclamens » - chemin des Moineaux Tél. : 06 62 09 25 95  
- M. Didier GESTAT de GARAMBE (secrétaire)  
1578 avenue de la RESISTANCE Tél. : 06 75 60 10 70

Pour ceux qui en exprimeront le souhait, un exemplaire des statuts sera envoyé par courrier.

**LE REGLEMENT DE LA COTISATION 2015, 7 €** par foyer, et le pouvoir  
(éventuellement) sont à **faire parvenir à M. Marcel FAIVRE-CHEVRIER**  
« Parc Isthmia » — 2680 avenue de la RESISTANCE – 83000 TOULON  
*ou à remettre en arrivant à l'Assemblée Générale*

.....✂.....

### Cotisation 2015

Mme, Mlle, M. : .....  Renouvellement

Adresse .....  Nouvelle adhésion

e-mail : .....

Acceptez-vous de recevoir nos différents courriers et convocations à votre adresse mail ? : OUI NON

Adresse à laquelle vous désirez recevoir votre courrier (si différente de celle d'adhésion)

Ci-joint 7 €  en espèces  par chèque à l'ordre de : **C.I.L. du Cap Brun**

Pour tenir à jour la liste de nos adhérents et éditer des étiquettes adresses, vos coordonnées seront enregistrées dans un fichier informatique que nous nous engageons à ne pas divulguer.  
Conformément à la loi n°78-17 Informatique et Libertés du 06/01/78 (articles 34 et 36), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

.....✂.....

### POUVOIR de représentation à l'assemblée générale 2015

Mme, Mlle ou M. : ..... demeurant .....

**donne pouvoir à :**

M..... pour être son représentant à l'Assemblée Générale du C.I.L. du  
Cap Brun et du Petit Bois le 21 mai 2015.

**BON POUR POUVOIR :**

**Signature**